



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

Nicolas Marty, 2013

L'invention de l'eau embouteillée : Qualités, normes et marché de l'eau en bouteille en Europe XIX^e-XX^e siècles, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 397 pages.

Acheter une bouteille d'eau, n'est pas un geste anodin dans les pays économiquement développés. Il traduit la volonté de l'acheteur de posséder un volume d'une eau particulière qu'il imagine meilleure au goût, meilleure pour sa santé et celle de ses proches, ou apte à lui apporter ce qu'il ne trouve pas dans celle qui coule en abondance à son robinet. Parce qu'il souhaite se soigner, prévenir des maladies, se désaltérer avec une eau pétillante ou faire plaisir à ses invités, ce consommateur va dépenser beaucoup plus cher pour un produit pourtant délivré 24 heures sur 24 dans sa cuisine, qu'il n'a pas besoin de transporter et sans bouteille plastique dont il faut se débarrasser ensuite. Ainsi, la bouteille d'eau, contenant et contenu, est un objet du commerce très particulier dont l'usage au cours de l'histoire a été influencé par les vertus qui lui sont attribuées. Très peu d'acheteurs connaissent la différence, pourtant très réglementaire, entre l'eau minérale naturelle et l'eau de source considérant, à tort, que tout ce qui est dans une bouteille s'appelle « eau minérale ».

L'histoire de l'eau en bouteille est extrêmement passionnante notamment au regard des enjeux qui animent son marché, des combats qu'elle a engendrés encore récemment, du développement massif de sa commercialisation ou de ses impacts environnementaux. Nicolas Marty, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Perpignan, nous présente l'extraordinaire histoire de l'invention de l'eau embouteillée et celle de tous ses développements techniques et économiques du XIX^e siècle à nos jours. Son ouvrage raconte ce déroulé avec une rédaction très claire et didactique, et le texte, très agréable à lire, repose sur un nombre considérable de références bibliographiques et documentaires.

Le texte est réparti en deux périodes ayant marqué le développement de ce marché : avant 1914 puis l'essor du marché de masse après la première guerre mondiale.

De très nombreuses anecdotes et données agrémentent la lecture. Nous apprenons, par exemple, que la consommation d'eaux en bouteilles était déjà jugée considérable en Europe au début du XX^e siècle notamment en Espagne, Italie, Allemagne, France. Les eaux minérales, dont les propriétés thérapeutiques les désignaient à l'usage quasi exclusif des malades, ont vu leur consommation se développer chez des sujets sains et les bouteilles se remplir d'eaux de sources, d'eaux rendues potables par traitement ou même d'eaux au contenu minéral reconstitué ou « eau artificielle ». À la fin du XIX^e siècle les producteurs, stations thermales ou entreprises de production et de distribution, savent orienter leurs arguments de vente sur la délivrance aux « élites sociales » mais, très rapidement, le marché se répand largement dans la société. Après la période associant le produit au soin médical, les

arguments de vente et les attentes des acheteurs portent sur la protection contre les épidémies et sur le plaisir du mélange des eaux gazeuses avec le Whisky. L'eau embouteillée est associée à la santé, le régime amaigrissant et le sport, et les lieux de vente s'éloignent des pharmacies et des stations thermales pour rejoindre les cafés. Vers 1907, plus de 3 000 producteurs sont comptés au Royaume-Uni. En France, les principaux producteurs sont la grande Compagnie Fermière de Vichy ou les sociétés générales des eaux d'Évian ou de Vittel. Outre les entreprises, les investisseurs sont aussi des médecins et pharmaciens et l'ouvrage présente un très intéressant descriptif des jeux d'actionnaires et d'investisseurs ayant initié ce grand marché.

L'eau n'est pas un produit neutre et peut influencer la santé. C'est pourquoi, les qualifications et réglementations concernant ce produit vendu en bouteille ont suivi une longue suite de combats entre ceux qui souhaitent protéger le consommateur et ceux qui voulaient vendre avant tout et parfois frauder. L'auteur décrit avec grande précision l'importance des échanges entre les acteurs du domaine et les autorités régulatrices et notamment les rôles de l'Académie de Médecine en France en charge de l'examen des dossiers d'autorisation des eaux minérales naturelles. Ainsi, nous apprenons que le marché étant croissant, des eaux « artificielles » sont mises en bouteille et même des eaux de surface non potables. Dès 1890, des publicités comparatives existent. L'ouvrage nous décrit les combats pour la définition réglementaire du produit, animés par la pression fiscale, certains cherchant à conserver le produit comme un médicament non soumis aux taxes plutôt que comme boisson. Les pharmaciens, pour leur part, ne veulent pas perdre leur quasi-monopole de vente. Dès 1878, l'eau en bouteille n'est pas considérée comme un produit comme les autres. Les textes imposent une autorisation, la garantie d'une pureté originelle créant de grands conflits avec les producteurs d'eaux « artificielles » reconstituant une eau minéralisée par exemple à partir d'eau de Seine ou de puits. Notons toutefois que les autorités sanitaires de l'époque autorisaient la mise en bouteille de l'eau de Seine mais pas celle du Canal de l'Ourcq ! Vers 1913, de grands congrès internationaux sont organisés pour définir le produit. Des combats ont lieu pour ou contre la regazéification ou la décantation modifiant le contenu qui peut perdre ainsi son caractère de pureté originelle. En France, un rôle majeur est joué par l'Académie nationale de médecine et son laboratoire de contrôle des eaux embouteillées. La qualité de la surveillance est très variable selon les pays européens et certains n'en réalisent aucune. Il est devenu nécessaire de renforcer la surveillance sanitaire ainsi que la lutte contre les fraudes le contenant ne correspondant pas toujours à la revendication de l'étiquette. La réglementation se développe pour protéger les marques par le nom des sources et éviter les contrefaçons. En 1938 les allégations se définissent en deux catégories : les « eaux de table » et les « eaux minérales ».

Au cours de la période 1914-1950, le marché se développe sur des argumentaires publicitaires associés au sport et au bien-être, et grâce à des

contrats avec les armées pendant les conflits. L'immunité fiscale des eaux en bouteilles disparaît en 1916 mais le caractère thérapeutique des eaux minérales naturelles est protégé. Nicolas Marty décrit fort bien les combats entre les autorités sanitaires et les ingénieurs des Mines sur la protection du contenant et de sa qualité et du service sanitaire rendu aux populations.

Des évolutions et des controverses marquent également l'histoire du contenant. La bouteille était originellement en grès puis en verre, les bouchons étant en plomb puis en porcelaine. Son aspect se normalise en 1946 sur le modèle de celle de la société de Vichy. Le verre passe du consigné au verre perdu. Vers 1960, les premières bouteilles en plastique PVC sont utilisées initialement pour les compagnies aériennes et les armées. Devant les incertitudes d'innocuité, la bouteille en PVC est refusée une première fois par l'Académie nationale de médecine en 1966. Le plastique PET est ensuite développé à partir des années 1980 pour conduire à ce que nous observons malheureusement comme déchet sur toute la planète de nos jours.

Une accélération des ventes se produit à partir des années 1950, sauf en Grande-Bretagne où l'on raillait, au milieu des années 1970, les pays du continent qui avait peur de leur eau du robinet. Toutefois, après les années 1980, les ventes augmentent également outre-Manche. Les prix se démocratisent dans les années 1970 et la consommation devient de plus en plus souvent quotidienne, même si de grandes disparités persistent entre les pays. Les arguments commerciaux jouent sur des valeurs de pureté environnementale, d'aide aux cures d'amaigrissement et la consommation domestique supprime la consommation hors domicile. La publicité est autorisée à la télévision en 1969 et certaines revendications sont jugées abusives.

Quelle excellente idée d'avoir choisi un tel sujet car l'eau est indispensable à la vie et l'eau potable à la santé. Le texte illustre avec un grand professionnalisme, et une très riche liste de références dans toute l'Europe, comment ce produit, gratuitement offert par la nature, a conduit à un si grand développement industriel. Il permet de constater à quel point les réglementations ont eu du mal à s'établir alors que la protection du consommateur devrait théoriquement être la priorité de tous. Ce qui est intéressant est également de constater que les évolutions du marché et de ses contraintes se sont nécessairement calquées sur celles des connaissances en matière d'hygiène et de risques sanitaires qui ont tellement évolué au cours du XX^e siècle. Les progrès dans la connaissance des risques infectieux et chimiques ont influencé l'attraction ou le rejet des consommateurs vers tel ou tel type d'eau conditionnée ou non et ce n'est pas une histoire terminée. Le livre éclaire parfaitement sur les luttes de chaque groupe de pression et montre comment la construction de l'Europe et de ses directives a permis de clarifier les définitions. Un seul petit regret : l'ouvrage très technique aurait mérité quelques illustrations et figures.

Que l'on soit consommateur d'eau du robinet ou d'eau en bouteille, la lecture de cet excellent ouvrage est fortement conseillée.

Yves LÉVI,
Université Paris Sud
UMR 8079 Écologie, Systématique et Évolution, CNRS-AgroParisTech
yves.levi@u-psud.fr